



UNE PRÉSIDENTE À LA TÊTE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE



Sud Estuaire
communauté de communes

Corsept · Frossay · Paimboeuf · Saint-Brevin-les-Pins · Saint-Père-en-Retz · Saint-Viaud

4 mai : Retour sur le Job Dating Services à la personne

Cette nouvelle édition, qui a eu lieu jeudi 4 mai à St-Brevin, a été une réussite : 38 candidat-e-s s'y sont déplacé-e-s avec des recrutements fermes à la clé. Le service emploi de la CCSE remercie les employeurs partenaires pour leur implication dans l'organisation de cet événement.



13 mai : 118 personnes au rendez-vous annuel du service enfance

Les animateur-rices des 7 accueils périscolaires et des 2 accueils de loisirs s'impliquent chaque année pour que le Festi'Familles soit une réussite. Ce rendez-vous permet un échange entre les familles et l'ensemble des agents du service enfance.



3 juin et 4 juin : Débord de Loire et ses 4 saisons

2700 spectateurs ont pu profiter des festivités durant tout le week-end. En marge de la parade fluviale, le spectacle « Les 4Saisons#Génération » présenté par la compagnie NGC25 et ses 90 danseurs amateurs de tous âges a ému un large public. Un événement soutenu par l'école intercommunale de musique et la CCSE.



17 juin : Ouverture de l'aire de baignade à St-Viaud

L'aire de baignade est de nouveau ouverte à St-Viaud jusqu'au 27 août. Cette année, sa surveillance sera assurée par des nageurs sauveteurs travaillant aussi à Aquajade.



Sommaire

● Ça vous intéresse 4

Une Présidente à la tête de la Communauté de Communes Sud Estuaire
Petite enfance et enfance, des actions concrètes !

● Dossier 6

Au fil de l'eau en Sud Estuaire



● Vivre l'intercommunalité 10

Economie : démarrage des travaux zone de la Hurline

Retour sur la matinale de la création "Lancer sa boîte"

Nouveaux projets dans le Parc d'Activités de la Guerche

La piscine Aquajade élargit son offre de loisirs

● Événements 12

La CCSE victime d'une cyberattaque

Un nouveau Portail Familles

Beau départ pour la Fête de la Nature

● Rencontres 13

Terre de jeux 2024 : Mathis Bellier-Barreau

Associations sportives, répondez à l'appel à projet !

● Environnement 14

Fin du parcours éco-citoyen

Retour sur le défi Energie en Sud Estuaire

● Tourisme 15

Les secrets du patrimoine local

● Tribune 15

● Cet été 16

Les équipements intercommunaux



Dorothée Pacaud,
Présidente de la Communauté
de Communes Sud Estuaire

Dorothée Pacaud, première femme à la tête de la Communauté de Communes Sud Estuaire

Qui êtes-vous ?

Élue municipale à Saint-Brevin et communautaire depuis 2014, je suis membre du bureau communautaire depuis 2020. J'ai 45 ans, je suis mariée et mère de 3 enfants. Professeur d'Histoire-géographie en collège, j'ai demandé un détachement de l'Éducation nationale suite à mon élection en tant que maire de Saint-Brevin le 9 juin dernier. C'est une prise de fonction intense dans un contexte compliqué, mais j'aborde ces 3 années de mandat avec sérénité et détermination.

Pourquoi vous être portée candidate à la Communauté de Communes ?

Nous sommes une petite communauté de communes, un territoire à taille humaine avec 6 communes très complémentaires. Une communauté de communes n'est pas une simple addition de 6 communes différentes, c'est une réflexion à l'échelle d'un territoire singulier qui conjugue la ville et la campagne, entre Loire et Océan. Un beau territoire riche de cette diversité de paysages et d'activités, avec un patrimoine naturel et historique exceptionnel que nous devons continuer à mettre en valeur. Travailler ensemble et être unis est une grande force qui profite à tous, cela ne signifie pas diluer l'identité de chacun qu'il est essentiel de préserver car c'est là notre richesse.

Quels sont les projets ?

Mon action sera dans la continuité de ce qui a déjà été engagé depuis 2020. Nous avons élaboré ensemble un projet de territoire que nous devons continuer à animer et à décliner sous toutes ses facettes, qu'elles soient économiques, environnementales, éducatives, sportives ou culturelles. De grands enjeux nous attendent : l'élaboration d'un PLU Intercommunal, la question de l'habitat et du foncier, les leviers vers la transition énergétique ou encore la question de la mobilité si importante dans notre territoire. Sur tous ces sujets, importants mais complexes du fait notamment des contraintes législatives, le travail a déjà commencé et devra se poursuivre en n'oubliant jamais que nous devons agir pour et avec la population que nous représentons. C'est cette vision d'un territoire authentique mais aussi dynamique et attractif que je souhaite porter.



Les membres du Bureau Communautaire.

De gauche à droite : Roch Chéraud, Béatrice De Foucher, Jean-Michel Emprou, Marie-Line Bousseau, Jacques Chaigneau, Dorothée Pacaud, Hervé Gentes, Emilie Kergreis, Sylvie Gautreau, Thierry Deville, Raymond Charbonnier, Noëlle Mellerin
Absent sur la photo : Gildas Ricoul

UNE PRÉSIDENTE À LA TÊTE de la Communauté de Communes Sud Estuaire

Suite à la démission de Yannick Morez, les conseillers communautaires ont élu, le 6 juillet dernier, les membres du Bureau Communautaire. Les 6 vice-Présidents ont été reconduits dans leurs fonctions. Dorothée Pacaud, Maire de St-Brevin-les-Pins, a été élue Présidente de la Communauté de Communes Sud Estuaire.

Suite à l'incendie criminel de sa maison, Yannick Morez a choisi de démissionner de sa fonction de Maire ainsi que de celle de Président de la CCSE. Cette démission a pour conséquence de procéder à l'élection d'un nouveau Président et de réélire aussi les vice-Présidents et les membres du Bureau.

Ainsi, les 37 conseillers communautaires des 6 communes étaient réunis ce 6 juillet à Saint-Viaud. 13 votes ont permis de désigner l'ensemble du Bureau. Après l'élection de Dorothée Pacaud à la tête de la Communauté de Communes Sud Estuaire, les 6 vice-Présidents désignés depuis le début du mandat en juillet 2020, ont été reconduits dans leurs délégations (voir encart). Les 6 autres membres représentent chacun une commune : Jean-Michel Emprou pour Corsept, Emilie Kergreis pour Paimboeuf, Jacques Chaigneau pour Frossay, Béatrice De Foucher pour Saint-Viaud, Gildas Ricoul pour Saint-Père-en-Retz et Thierry Deville (remplaçant Dorothée Pacaud) pour Saint-Brevin-les-Pins.

LES VICE-PRÉSIDENTS ET LEURS DÉLÉGATIONS

- Raymond Charbonnier, vice-Président délégué Eau, Réseaux, Travaux
- Noëlle Mellerin, vice-Présidente déléguée Enfance, Jeunesse, Solidarités, Ressources Humaines
- Roch Chéraud, vice-Président délégué Mobilité, Sport, Culture
- Sylvie Gautreau, vice-Présidente déléguée Aménagement du territoire et Économie circulaire
- Hervé Gentes, vice-Président délégué Finances, Affaires générales, Citoyenneté
- Marie-Line Bousseau, vice-Présidente déléguée Développement économique, Tourisme et Agriculture



PETITE ENFANCE ET ENFANCE, des actions concrètes !

Retour sur la semaine de la parentalité

Chaque jour de cette semaine spéciale du 29 mars au 5 avril dernier, plusieurs animations différentes se déroulaient dans l'un des lieux et structures du territoire dédiés à l'enfance, de la petite enfance jusqu'aux maisons de jeunes. Les parents n'étaient pas en reste puisqu'ils ont pu participer à des conférences, soirées-débat ou encore des ateliers en petits groupes... Pour clôturer cette édition 2023, plus de 80 professionnels de différents secteurs se sont retrouvés lors d'une soirée-conférence pour échanger et partager autour de la place de l'enfant dans la famille et l'accompagnement de la parentalité. L'ensemble des actions proposées participent d'une dynamique éducative de territoire. *« Des acteurs qui agissent et réfléchissent ensemble, cela permet d'améliorer la qualité des services aux familles », conclut Magali Ramisch-Antoine, coordinatrice petite enfance et parentalité à la CCSE.*

Un réseau de baby-sitter formés par la CCSE à disposition des familles

En tant que parent, on le sait, il n'est pas toujours facile de trouver à qui confier son enfant ! Et le baby-sitting est une activité qui ne s'improvise pas. Nadège Tétaud, directrice du multi accueil Tom Pouce géré par la CCSE, est partie de ce constat pour développer un cursus de formation accessible à des mineur.e.s du territoire. 12 jeunes filles ont ainsi participé à la première formation de baby-sitting, organisée et entièrement prise en charge par la CCSE. Une nouvelle session, ouverte aux plus de 16 ans, a eu lieu les 4 et 5 juillet. *« Les 12 places ont été prises d'assaut ! Cela démontre qu'il y a un réel intérêt pour ce job d'appoint, mais aussi un besoin de sécuriser la démarche auprès des familles »,* explique Nadège Tétaud.

Pour s'inscrire au réseau en tant que demandeur, rendez-vous sur la page www.cc-sudestuaire.fr/reseau-baby-sitting



Un programme de formation pour fidéliser et reconnaître les métiers de l'animation

Dans un contexte où le métier d'animateur-trice.s doit être reconnu et considéré comme un des acteurs de la co-éducation, la formation et la valorisation des acteurs est incontournable. En octobre 2022, l'élaboration du Projet Educatif de Territoire a permis la labellisation "Plan Mercredi" qui garantit aux familles la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels. Afin de remplir pleinement cette ambition, la CCSE a décidé de faire de la formation une priorité à travers le programme « Form'Actions ». Co-construit par Tiphaine Gaucher, coordinatrice de la Convention Territoriale Globale de services aux familles, il propose 6 thématiques sur 2023/2024 parmi lesquelles l'accueil d'enfants en situation de handicap, l'alimentation ou bien encore l'éducation à l'environnement.



AU FIL DE L'EAU en Sud Estuaire

L'eau est une ressource vitale et précieuse qui joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des individus, ainsi que dans l'aménagement du territoire. Un enjeu fort du projet de territoire élaboré par la CCSE en 2020, au cœur des équilibres entre le développement économique et la préservation de l'environnement. La sécheresse de l'été 2022 a été un marqueur notable pour les élus et les habitants du territoire. Depuis 2018, la CCSE exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et a élaboré un Contrat Territorial Eau « Littoral Sud Estuaire et Côte de Jade », avec les financements de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Département de Loire-Atlantique et de la Région Pays de la Loire. Explications sur les travaux à venir et les actions de préservation de l'eau en Sud Estuaire.



Travaux de restauration des cours d'eau agricoles débutant par le ruisseau du Grésillon à Saint-Père-en-Retz

La restauration des cours d'eau

Le Pays de Retz est un territoire d'eau, et Sud Estuaire l'est encore plus. À la croisée de la Loire et de l'Océan, les marais et autres zones humides marquent le paysage (21 % du territoire) qui est découpé par 60 km de ruisseaux, notamment le Boivre et l'Aumondière. Avec 90 % de terres à vocation naturelle ou agricole, la circulation de l'eau en domaine rural est centrale. Dans le cadre du Contrat Territorial Eau, la CCSE porte des travaux de restauration des cours d'eau agricoles, débutant par le ruisseau du Grésillon à Saint-Père-en-Retz, qui a causé d'importantes inondations en juin 2018. *“Il est important de recréer des méandres dans les petits cours d'eau afin de limiter leurs assecs, ralentir le cheminement de l'eau et reconnecter les zones humides qui les bordent. Ces travaux permettent également de renaturer des habitats favorables aux insectes, aux oiseaux et de favoriser le retour de poissons comme l'anguille”*, précise Jérôme Le Davadic, responsable du service GEMAPI.

> Venez participer à la réunion publique organisée jeudi 27 juillet à 19h30 en salle annexe de la mairie de Saint-Père-en-Retz.



Sécheresse, quelles conséquences pour les agriculteurs du territoire ?

Les diagnostics des cours d'eau et marais du territoire prévus au Contrat Territorial Eau entre 2022 et 2027 sont l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les exploitants agricoles du territoire, notamment au sujet du changement climatique. Un diagnostic intercommunal agricole a été mené en 2022. *“Les agriculteurs du territoire ont déjà engagé la transition agro-écologique avec des cultures plus résilientes et un travail des sols réfléchi. Par exemple, les exploitations en agriculture biologique représentent 22 % de la surface agricole utile de la CCSE alors que la moyenne est de 19 % dans toute la Loire-Atlantique”*, explique Anaïs Balian, chargée de mission Agriculture. *“Plusieurs exploitants se forment également à l'agriculture de*



conservation des sols. Les changements de pratiques agricoles reflètent l'adaptation durable vis-à-vis des défis climatiques”. Avec plus de vie dans les sols, moins de pesticides, des techniques culturales adaptées, le recours à l'agronomie et à l'observation des cultures, sont autant de techniques que les agriculteurs utilisent en fonction des contraintes de chaque exploitation.



La préservation de l'eau, une démarche collective

Pour mieux gérer cette ressource précieuse, chacun.e a sa part de responsabilité. Si les collectivités doivent montrer l'exemple dans la sobriété des usages, les acteurs économiques, les agriculteurs, les citoyens participent activement au partage équitable de l'eau et à l'efficacité de son usage. Cet été 2023, chaque geste d'économie d'eau sera utile pour limiter les impacts sur les milieux aquatiques et pour éviter les coupures d'alimentation en eau, vécues en 2022 dans de nombreux territoires (voir le Brev'mag n° 114 – juillet 2023).

En zone urbaine, des projets sont lancés pour désimpermeabiliser ; la CCSE accompagne les communes sur leurs problématiques d'infiltration des eaux de pluie et la création d'îlots de fraîcheur. Les travaux du boulevard Padioleau et du Pointeau à St-Brevin en sont des bons démonstrateurs.

GEM

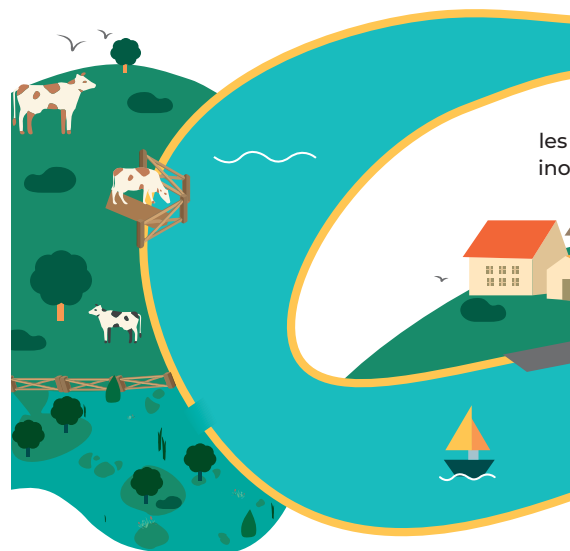
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Prévenir

Surveillance et gestion publique des cours d'eau et ouvrages

Intervenir

pour rétablir la fonctionnalité naturelle des cours d'eau et des marais



Préserver

les milieux aquatiques et la biodiversité



La GEMAPI est mise en place pour valoriser les compétences des collectivités locales et assurer une gestion équilibrée et durable de l'eau.

Gestion intégrée des eaux pluviales

Désimpermeabilisation, infiltration, stockage des eaux de toitures, ...

communes

Réutilisation des eaux usées traitées

Étude du potentiel sur la CCSE, irrigation pour le fourrage (maïs, céréales, ...)

CCSE agriculteurs

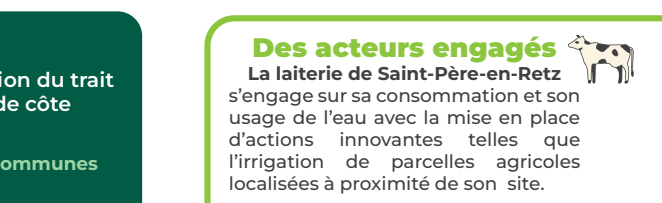
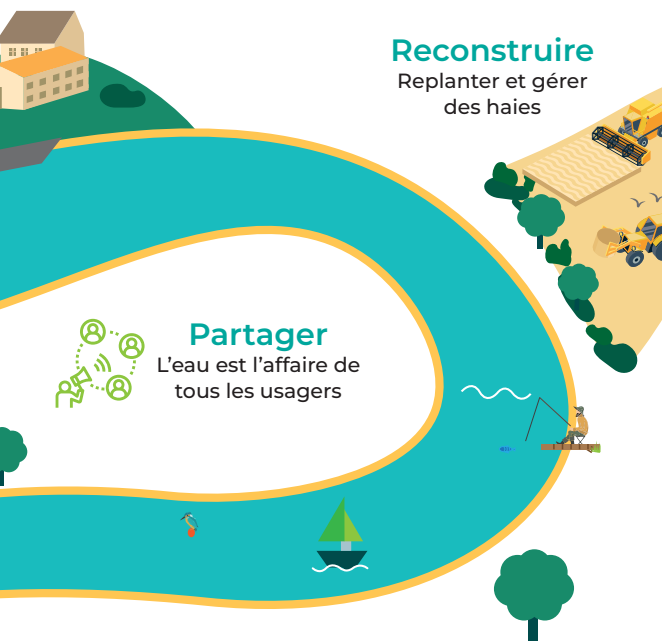
Gesti

MAPI

LES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS



Protéger
biens et les personnes des inondations (gérer les digues)



Portrait



Maxime Morantin éleveur bovin à la Ferme du Menhir à Corsept

Installé en 2016, Maxime a repris la ferme de ses parents en élevage extensif de bovins allaitants de race Blonde d'Aquitaine, valorisés par le signe de qualité Label Rouge. L'éleveur exploite 149 ha de terres, dont 34 ha de cultures et 115 ha de prairies. L'objectif de Maxime est d'être 100 % autonome sur sa ferme, il souhaite développer le pâturage et ainsi réduire les achats extérieurs.

Pourquoi avoir choisi l'agriculture de conservation des sols (ACS) ?

Je suis engagé depuis 2 ans en Agriculture de Conservation des Sols. Le principe est de réduire au strict minimum le travail mécanique du sol en laissant les processus naturels s'opérer : les vers de terre créent des galeries, les micro-organismes du sol recyclent la matière organique, et ceci favorise l'infiltration de l'eau, la circulation de l'air et des nutriments.

Pouvez-vous nous décrire l'élevage en zone de marais ?

L'exploitation est située à proximité du marais Gedeau, les animaux y sont mis au pâturage dès le mois d'avril. L'élevage est une activité à la fois importante pour l'économie des territoires de zones humides et une activité nécessaire pour l'entretien des prairies. Sur le plan de la production, avoir des terres en marais me permet une rotation des bêtes dans les prés ; ces parcelles sont plus humides et recevront les vaches plus tard, à une période où les terres hautes sont sèches et le fourrage absent.

Vous avez de nombreuses haies sur votre exploitation, pourquoi et comment les valorisez-vous ?

Sur ma ferme j'ai environ 15 km de haies, et cet hiver j'en ai replanté autour du siège d'exploitation. Les haies présentent différents intérêts, elles apportent aux animaux une protection contre les intempéries (pluie, vent) mais aussi de l'ombre en période de fortes chaleurs. On connaît aussi leur rôle bénéfique sur les sols contre le lessivage et l'érosion et pour la biodiversité. Dans ma logique d'autonomie du troupeau, je cherche à étoffer mes haies afin de revaloriser les branchages issus de l'entretien des haies, en paillage ou litière. C'est une forme d'économie circulaire, à bas niveau de carbone, et donc une partie de la réponse au changement climatique.

ECONOMIE : démarrage des travaux zone de la Hurline

Les travaux d'extension de la zone de La Hurline vont commencer à partir du mois de septembre prochain avec une livraison du chantier prévue en juin 2024. La pré-commercialisation des parcelles a d'ores et déjà commencé et les entreprises intéressées peuvent contacter le service concerné.

Des normes environnementales à respecter

Ce nouvel aménagement inclut 40 lots fixes compris entre 800 m² et 6800 m² environ, à destination des professionnels. Les porteurs de projet intéressés devront respecter pour la construction certaines règles en termes de qualité environnementale, la zone bénéficiant d'un cadre naturel privilégié. Parmi les conditions d'attribution : une emprise au sol d'au moins 30 % et le respect de la norme ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Il est aussi préconisé d'utiliser au niveau des parkings, des matériaux permettant d'assurer la bonne perméabilité

des sols ainsi que le drainage de l'eau. De même, l'installation d'un système de récupération des eaux pluviales est recommandée. Afin de favoriser l'implantation de petites entreprises, 14 parcelles de moins de 1000 m² sont proposées à la vente. Le prix au mètre carré est aussi avantageux et s'échelonne entre 38 € et 43 €/m².

CONTACT

Christine Sorlin 02 40 27 77 16
developpement-economique@cc-sudestuaire.fr

ACTUALITÉ

Nouveaux prix de vente dans le parc d'activités Estuaire-Sud à Saint-Viaud. Le prix au mètre carré qui n'avait pas été revalorisé depuis 2015 passe de 15 €/m² à 17 €/m².

RETOUR SUR LA MATINALE de la création "Lancer sa boîte"

Le 9 juin dernier s'est tenue la troisième matinale de la création dédiée à l'entrepreneuriat. Les élus communautaires continuent d'accompagner les porteurs de projet, tout comme de nombreux partenaires locaux : banques, assurances, comptables, juristes, Pôle Emploi, Urssaf... Plusieurs pôles thématiques étaient animés par des professionnels afin de renseigner au mieux les créateurs et repreneurs d'entreprises, des premières étapes jusqu'au choix de leur statut juridique et fiscal. Ce sont près de 140 personnes qui sont venues prendre des renseignements pour mettre en route ou finaliser leur projet : création d'un commerce, reprise d'une entreprise de plomberie, coach sportif, informaticien, etc. Des profils très variés qui contribuent au dynamisme du territoire.



Nouveaux projets dans le Parc d'Activités de La Guerche

À Saint-Brevin, le parc d'activités de La Guerche devrait diversifier ses activités. Sur l'un des derniers terrains situés entre le bowling et la piscine, la CCSE recherche un porteur de projet capable de répondre à ses ambitions. "Nous souhaitons y installer un hôtel de tourisme et d'affaires ainsi qu'un ensemble de cellules où pourront se développer des activités autour des loisirs, du tertiaire et de la restauration. Ce projet concerne les commerces qui n'ont pas leur place en centre-ville afin de ne pas concurrencer les petits commerçants. Il ne concerne que les commerces avec une surface au-dessus de 300 m² qui ne font pas de discount, d'alimentaire ou de logistique", assure Christine Sorlin, responsable du développement économique à la CCSE. Afin de conserver une cohérence architecturale, le promoteur du site est Vedra Immobilier.



LA PISCINE AQUAJADE élargit son offre de loisirs

En cette période estivale, quelques nouveautés viennent animer le complexe aquatique, parmi lesquelles un gigantesque toboggan!

La piscine de Saint-Brevin innove avec un pentagliss de 11 mètres de haut pour 40 mètres de longueur, ouvert depuis le week-end de la Pentecôte. Avec ses dimensions colossales, la structure



gonflable est une première dans la région. Accessible aux enfants de plus de 8 ans, elle garantit de faire le plein de sensations fortes ! Autres nouveautés, une rivière à bouées et des aménagements intérieurs modernisés : lumières led, ligne d'eau et plots rajeunis. Un ensemble de travaux que l'on doit à l'entreprise Vert Marine, gestionnaire du complexe aquatique et dont le contrat a été renouvelé pour 5 ans l'été dernier. *“Cette nouveauté vient compléter et donner une valeur ajoutée à notre parc extérieur : entre la rivière à bouées, le pentagliss géant, la structure terrestre, petits et grands ont de quoi s'amuser ! Avec le service développement de Vert Marine, nous avons travaillé pour répondre à un territoire et sommes très contents de voir que la CCSE nous a sélectionnés pour mettre en place ce projet. Nous sommes surpris des premiers week-ends d'ouverture où nous avons eu beaucoup de monde : la clientèle est ravie et pour nous, c'est l'essentiel”*, explique Aurélie Sadou, directrice du complexe Aquajade.



LA CCSE victime d'une cyberattaque

Le 24 mai dernier, l'ensemble du parc informatique, comprenant 450 ordinateurs et 50 serveurs, a dû être éteint pour endiguer la propagation d'un virus informatique et préserver la sécurité.

L'extinction de ce réseau, mutualisé avec les communes de Saint-Brevin et Saint-Viaud, et en partie avec les villes de Corsept, Frossay et Paimboeuf, a donc perturbé l'utilisation des messageries, des téléphones ainsi que l'accès aux serveurs de fichiers et aux logiciels métier pendant près d'un mois.

Le service informatique a travaillé d'arrache-pied, pour retrouver les fonctionnalités et sécuriser les postes. Les

investigations ont été remises à la Police Judiciaire, qui a été saisie de l'enquête.

Les agents ont fait preuve de créativité et d'adaptation pour poursuivre leur travail dans des conditions dégradées, et maintenir les services aux usagers.

« *La perte de données est faible, mais le temps perdu est difficilement rattrapable* », précise Laure Bouchereau, directrice des services.



Freepik

UN NOUVEAU Portail Familles

Depuis le 4 mai dernier, les agents de l'Espace Familles ont mis en ligne un nouvel outil permettant aux habitants de la CCSE de réserver plusieurs services pour leur enfant : périscolaire, accueil de loisirs, restaurant scolaire, etc., mais aussi les activités sportives pour l'été.

Ce nouveau Portail Familles s'adapte à tous les supports numériques (téléphone, ordinateur, tablette...) et il permet l'inscription aux différents services proposés, de consulter et de modifier les informations de son compte, d'avoir accès à ses factures. Depuis le 8 juillet, il n'est plus possible d'utiliser l'ancienne plateforme pour effectuer ces réservations.

les restaurants scolaires de St-Brevin et de St-Viaud

● 20 août : ouverture des réservations pour les accueils périscolaires et les accueils de loisirs de St-Viaud et Frossay.

De nouveaux services viendront bientôt enrichir ce portail tels que le club pré-ados de St-Brevin, les multi-accueils et l'école de musique.

Date des prochaines réservations :

● 1^{er} août : ouverture des réservations pour

<https://cc-sudestuaire.portail-familles.app/>



Les 4 agents de l'Espace Familles (de gauche à droite : Maëlys, Nathalie - responsable, Aurélia et Laëtitia) vous accueillent à Saint-Père-en-Retz, place du marché -Tél. 02 40 27 76 94 / espace-familles@cc-sudestuaire.fr

Beau départ pour la Fête de la Nature

Première participation réussie à l'événement national de la Fête de la Nature qui s'est tenue du 24 au 29 mai sur le territoire de la CCSE. Ce sont près de 120 personnes qui ont été accueillies sur 8 ateliers et balades organisés à Frossay, Saint-Père-en-Retz et Saint-Brevin-les-Pins.

Plusieurs partenaires locaux se sont mobilisés pour faire découvrir les richesses de la biodiversité de notre territoire : Le Temps des Plantes, Ferme Oerigines, Dominique de la LPO Loire-Atlantique, les Incroyables comestibles, le Quai Vert, le service GEMAPI de la CCSE...

Et figurez-vous que les gagnants du Quiz de la Fête de la Nature nous ont rendu visite pour récupérer un panier rempli de bons produits locaux. On se donne rendez-vous l'année prochaine, peut-être dans votre jardin ?





TERRE DE JEUX 2024 : Mathis Bellier-Barreau

Dans le cadre de la labellisation Terre de Jeux des 6 communes de la CCSE, les élus communautaires vous font découvrir les talents sportifs du territoire ! Cette reconnaissance est décernée par le comité d'organisation des JO de Paris 2024 et permet de promouvoir l'éducation par le sport et sa pratique.

À 14 ans, le brevinois Mathis Bellier-Barreau est déjà considéré comme un espoir très prometteur en haltérophilie. Le jeune athlète enchaîne les titres comme les épaulés-jetés, avec une aisance naturelle. Il a d'ailleurs récemment obtenu la médaille d'or du Grand prix fédéral, confirmant ainsi son statut de performeur dans sa catégorie.



L'adolescent qui évolue en cadet a découvert ce sport dès son plus jeune âge, grâce à son père qui pratique cette discipline. Le mimétisme a très vite porté ses fruits et Mathis a pu progresser rapidement au sein du club Saint-Brevin-les-Pins Haltérophilie (SBPH), battant ses records personnels au fil des ans. Une persévérance qui devrait l'amener au sommet puisque le jeune haltérophile a été convoqué cette saison par la Fédération Française pour participer à un stage relève olympique à Toulouse.

SBPH,
av. de la Guerche à Saint-Brevin
halterophilie.stbrevin@gmail.com



Associations sportives, répondez à l'appel à projet !

Afin de faire vivre l'esprit des Jeux Olympiques (amitié, respect, excellence) sur notre territoire, la CCSE lance un appel à projet pour accompagner l'émergence d'initiatives locales en matière d'activités physiques et sportives pour tous.

L'appel à projet est ouvert à toutes les associations sportives du territoire. Les initiatives devront se traduire par l'organisation d'un événement, qui pourra être accompagné financièrement par la CCSE. Une enveloppe de 3000 € est destinée à ce dispositif.

Les projets seront appréciés au regard des critères d'analyse suivants :

- Population touchée,
- Accès au plus grand nombre,
- Diversité des publics,

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Caractère innovant du projet
- Eco-responsabilité

Les projets devront être déposés avant le 2 octobre 2023 et devront se dérouler au plus tard le 11 août 2024.

> Les dossiers de demande de subvention sont disponibles sur le site web de la CCSE : www.cc-sudestuaire.fr

RENSEIGNEMENTS

Jean-Louis Brard :
jl.brard@cc-sudestuaire.fr
06 08 24 75 65



Fin du parcours éco-citoyen

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté de Communes Sud Estuaire, en partenariat avec le tissu associatif local, a proposé aux publics scolaires de son territoire, différentes actions de sensibilisation et d'initiation autour des enjeux liés à l'environnement.

Grâce à un système de crédits, ce sont 11 écoles de la CCSE qui ont participé au parcours éco-citoyen entre les mois de janvier et de juillet et qui ont pu choisir plusieurs activités parmi un livret remis en début d'année. Les animations proposées ont été développées autour de 5 thématiques : la biodiversité, l'eau, l'éco-consommation, la gestion des déchets et le développement durable. Les 609 élèves ont ainsi bénéficié de 26 animations : découvrir le monde des petites bêtes autour de la mare, faire l'école dehors, ou encore développer la créativité grâce aux trésors des forêts.



Retour sur le défi Énergie en Sud Estuaire

Le Défi Énergie, proposé par la CCSE et l'association Alisée, est un concours d'économies de chauffage, d'électricité et d'eau dont l'objectif est de démontrer que tous ensemble, il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre.



La soirée du 1^{er} juin dernier a regroupé les 5 équipes participantes composées d'habitants du territoire de la CCSE et de Pornic Agglo. Un rendez-vous ponctué par les témoignages d'acteurs locaux qui œuvrent en faveur des économies d'eau et d'énergie comme la Laiterie de Saint-Père ou le collectif Retz de soleil. Les résultats ont consacré les équipes d'habitants et d'agents de la Communauté de Communes, premiers sur les économies d'eau (-20,1 % d'économies en 5 mois, soit 222 douches de 5 minutes économisées). En réduisant les consommations d'énergie, 1972 kg de CO₂ ont également été évités, soit 64 smartphones en moins de fabriqués.

SudEstuairRénov' propose tout au long de l'année du conseil et des animations pour les particuliers autour de l'économie d'énergie. Le prochain rendez-vous a lieu le **28 septembre de 18h à 20h à Frossay** (salle de la maréchale) sur la thématique des **solutions de chauffage**.

Vous avez des questions ? Vous prévoyez des travaux de rénovation énergétique ? Avant de vous engager, contactez nos conseillers : 02 85 29 16 49.



TOURISME :

les secrets du patrimoine local

La saison estivale en Sud Loire est propice à la découverte des richesses naturelles et bâties qui bordent l'estuaire, que l'on soit touriste ou habitant à l'année. L'occasion pour l'office de tourisme intercommunal (OTI) de proposer une autre lecture de certains sites qui n'ont pas encore révélé toutes leurs facettes.

Focus patrimoine Saint-Père-en-Retz

Le saviez-vous ? Louis Pommeraye est né à Saint-Père-en-Retz en 1806 et la seule trace encore visible de cette célébrité locale dans la commune est un square portant son nom qui vient d'être totalement réaménagé par la municipalité. Afin de célébrer le fameux Pérézien, la ville a collaboré avec trois étudiants des Beaux-Arts de Nantes pour créer un arbre en métal dont le feuillage sculpté reprend plusieurs éléments du passage Pommeraye.

Autre nouveauté, la création d'un circuit patrimonial avec la découverte de plusieurs éléments remarquables du centre-bourg.

"Le petit patrimoine est souvent négligé parce que moins visible ou plus commun, mais il a eu une grande importance dans le cœur des villes et la vie de nos anciens autrefois" souligne Amandine Chéraud, animatrice du patrimoine à l'OTI. Et si vous ouvrez bien l'œil, en plus des vestiges séculaires, vous pourriez découvrir d'étranges mosaïques colorées aux airs de Space Invaders... Une collaboration cette fois-ci entre l'association paimbotine 13Arts et les élèves de l'école de Saint-Père.

> Retrouvez ces nouveautés sur le dépliant disponible dans les Offices de Tourisme et téléchargeable sur saint-brevin.com



Le serpent d'Océan autrement

Avec sa ligne fantomatique qui ondule à travers les flots, le serpent d'Océan de Saint-Brevin ne passe pas inaperçu. Le deuxième lieu le plus visité après la Tour Eiffel sur Google Street View méritait donc une visite plus approfondie pour dévoiler tous ses secrets. L'office de tourisme propose plusieurs visites commentées cet été afin de percer le mystère qui entoure le reptile des mers.

Réservez auprès de l'Office de Tourisme et en ligne sur www.saint-brevin.com

Dates des visites : 4 août, 25 août et 30 août à 10h30.



Conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT, la parole est donnée au groupe d'opposition constitué au sein du Conseil Communautaire.

La CCSE est engagée dans une démarche de PLUi, Plan Local Urbanisme intercommunal. A cette occasion, il a été fait un bilan des Plu de trois communes sur la période 2014-2022. Pour certaines communes, le bilan n'est pas brillant en terme environnemental et social. À Saint-Brevin, l'objectif de logements sociaux nettement peu ambitieux n'a pas été atteint. Le nouveau PLUi devra répondre à des exigences environnementales et sociales. Il serait important que la CCSE et les communes qui la composent rentrent dans une démarche d'explication auprès de tous les citoyens au moyen de réunions publiques, de rencontre avec le conseil de développement... Les enjeux climatiques, de biodiversité et de mixité sociale auxquelles le PLUi devra répondre concernent tous les habitants de la CCSE. Chacun doit comprendre que ce document nous engage pour l'avenir, c'est pourquoi il doit faire l'objet d'une appropriation par tous. Il en va de l'intérêt général, et de la transition écologique et sociale du territoire.

Marc Bernardeau,
Véronique Rey-Thibault
Élus communautaires de la liste
« Une Ambition pour la C.C.S.E,
gauche écologiste »



Magazine d'informations trimestriel
6 boulevard Dumesnil-dot
BP 3014 - 44 560 Paimbœuf
Tél. 02 40 27 70 12
www.cc-sudestuaire.fr

Directeur de la publication :
Dorothée Pacaud

Rédactrice en chef et coordinatrice :
Emilie Fleuret-Lambert
Rédacteurs : Clémence Priou, Thomas
Gautreau
Conception/mise en page :
www.enola-creation.fr
Crédits photos : Bertrand Béchard,
CCSE, Bastien Capela, SPL Sud Estuaire

et Littoral, Freepik
Impression : Offset5
Tirage : 16 578 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 2106-8151
Distribution : Milee
Ce magazine est téléchargeable sur le site internet :
www.cc-sudestuaire.fr

LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX OUVERTS CET ÉTÉ

Retrouvez les informations pratiques des 3 structures de la Communauté de Communes Sud Estuaire gérées par ses prestataires.

AQUAJADE

Retrouvez, à l'intérieur du complexe :

- Un espace aquatique comprenant plusieurs bassins et équipements ludiques.
- Un espace forme, avec plateau de cardio-training et musculation, et espace de cours collectifs de fitness.
- Un espace bien-être avec Hammam, Sauna & Tisanerie...

À l'extérieur, place à la glisse avec l'installation d'un pentagliss de 11 mètres de haut (à partir de 8 ans), en plus de la rivière à bouées (à partir d'1m20). Ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.

Adresse : Parc d'activités de la Guerche - Saint-Brevin-les-Pins
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 20h, week-end et jours fériés de 10h à 19h.



INFOS

www.vert-marine.com/aquajade

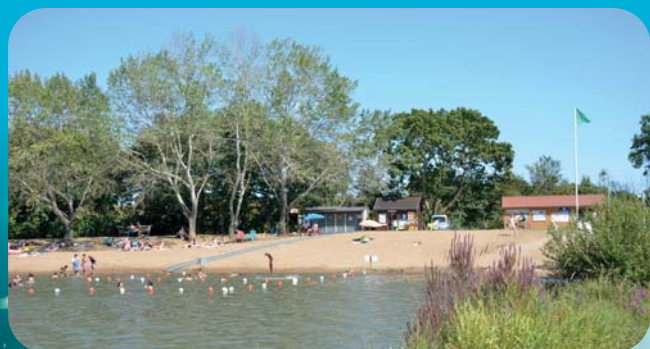
AIRE DE BAINADE

700 m² balisés jusqu'à 1 m 80 de profondeur, comprenant un petit bain. La baignade est surveillée durant les heures d'ouverture. À disposition : transats, wifi, bornes de recharge USB.

L'aire de baignade est gratuite et ouverte à tous.

Adresse : Base de loisirs – Saint-Viaud

Horaires d'ouverture : jusqu'au dimanche 27 août de 13h30 à 18h30, sauf le lundi



LE QUAI VERT

Le long du canal maritime de basse Loire, le Quai Vert propose des activités pour tous :

- Découverte du milieu naturel, réserve ornithologique et zones humides,
- Activités sportives et de loisirs nautiques encadrées,
- Location de vélos, kayaks, paddles et pédalos,
- Animations spécifiques à destination du grand public, des scolaires, des accueils de loisirs et des entreprises,
- Services et prestations pour l'accueil de la clientèle de vélotouristes liée aux itinéraires Loire à Vélo et Vélodyssée,
- Découverte du patrimoine historique et culturel
- Expositions, concerts, spectacles et animations
- Buvette et petite restauration

Adresse : le Migron - Frossay

Horaires d'ouverture : tous les jours de 10h à 19h



INFOS

quai-vert.com

